

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

Objet : Signature d'un devis pour location d'un véhicule de lavage des containers du service déchets ménagers et assimilés

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2024-CC-206 en date du 09 décembre 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser annuellement le nettoyage des containers du service déchets ménagers et assimilés ;

Considérant la proposition de la société LOCATION VOIRIE ENVIRONNEMENT ;

Considérant que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif déchets ménagers 2025 chapitre 011 – Charges à caractère général article 61351 – locations mobilières matériel roulant ;

DECIDE

Article 1 : De conclure et signer un devis avec l'entreprise LOCATION VOIRIE ENVIRONNEMENT, située ZAC de Réalpanier 120 Rue Rodolph Serkin 84000 AVIGNON, pour la location d'une laveuse de containers du service déchets ménagers et assimilés pour une durée de 4 semaines pour un montant HT de 9 860 € soit 10 907 € TTC ;

Article 2 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 3 : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,



Didier ACHALME

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.